



# Commune de Blacourt



Ingénierie Sécurité Routière

## Diagnostic de sécurité et de circulation dans la traversée de Blacourt et de La Haute Rue

19 Avril 2020

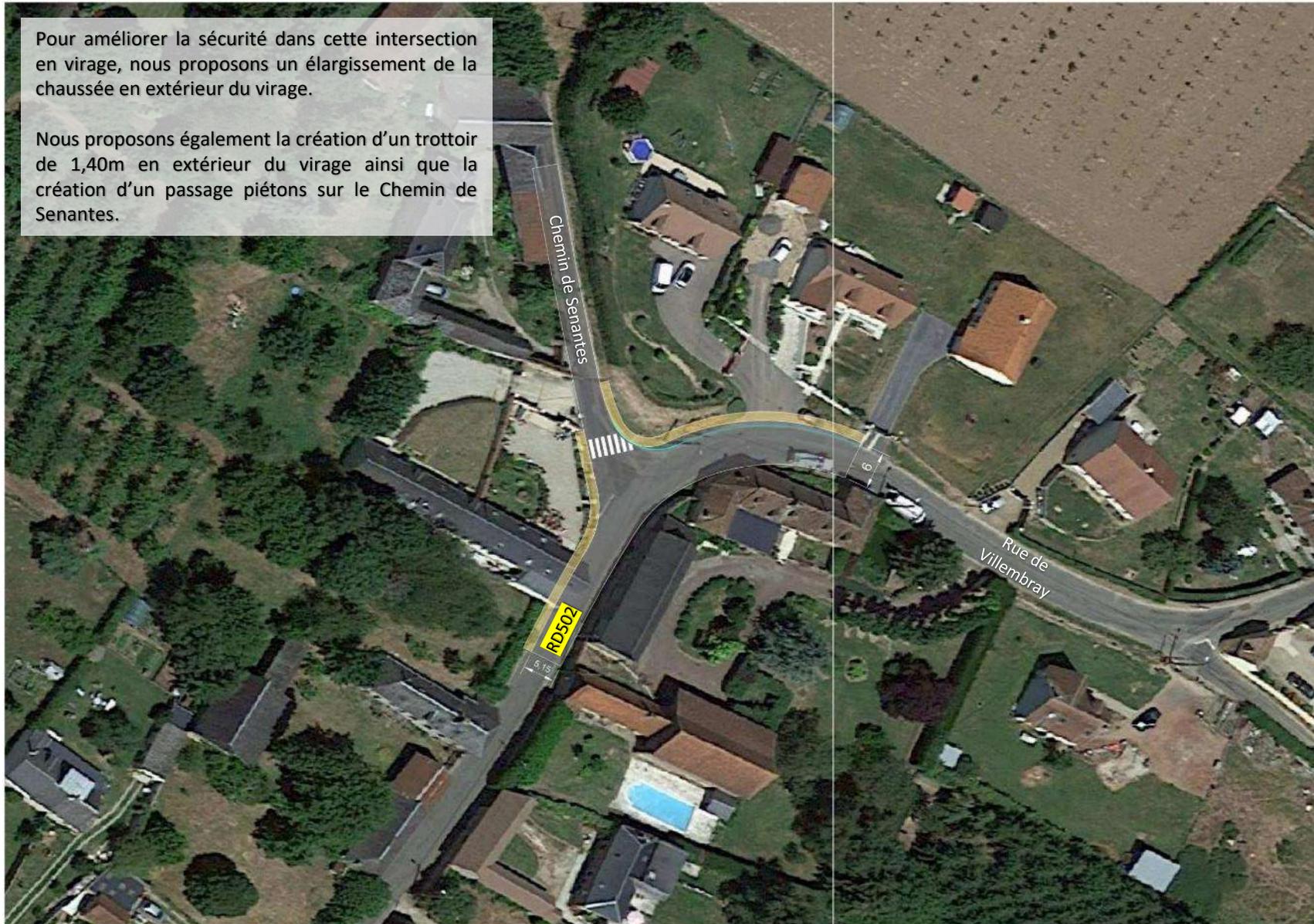
Les aménagements proposés



## Intersection Rue de Villebray / Chemin de Senantes

Pour améliorer la sécurité dans cette intersection en virage, nous proposons un élargissement de la chaussée en extérieur du virage.

Nous proposons également la création d'un trottoir de 1,40m en extérieur du virage ainsi que la création d'un passage piétons sur le Chemin de Senantes.



## Détails de l'aménagement

Pour réaliser cet aménagement, la largeur de la chaussée serait portée à 6,00m sur la Rue de Villembray à l'est.

Elle serait réduite à 5,15m sur le côté sud, cette largeur étant suffisante pour permettre le croisement d'un véhicule lourd (PL, car ou engin agricole) avec un véhicule léger.

Le déplacement d'un poteau EDF et d'un poteau télécom sera nécessaire, ces poteaux représentant aujourd'hui des obstacles agressifs en extérieur de virage.



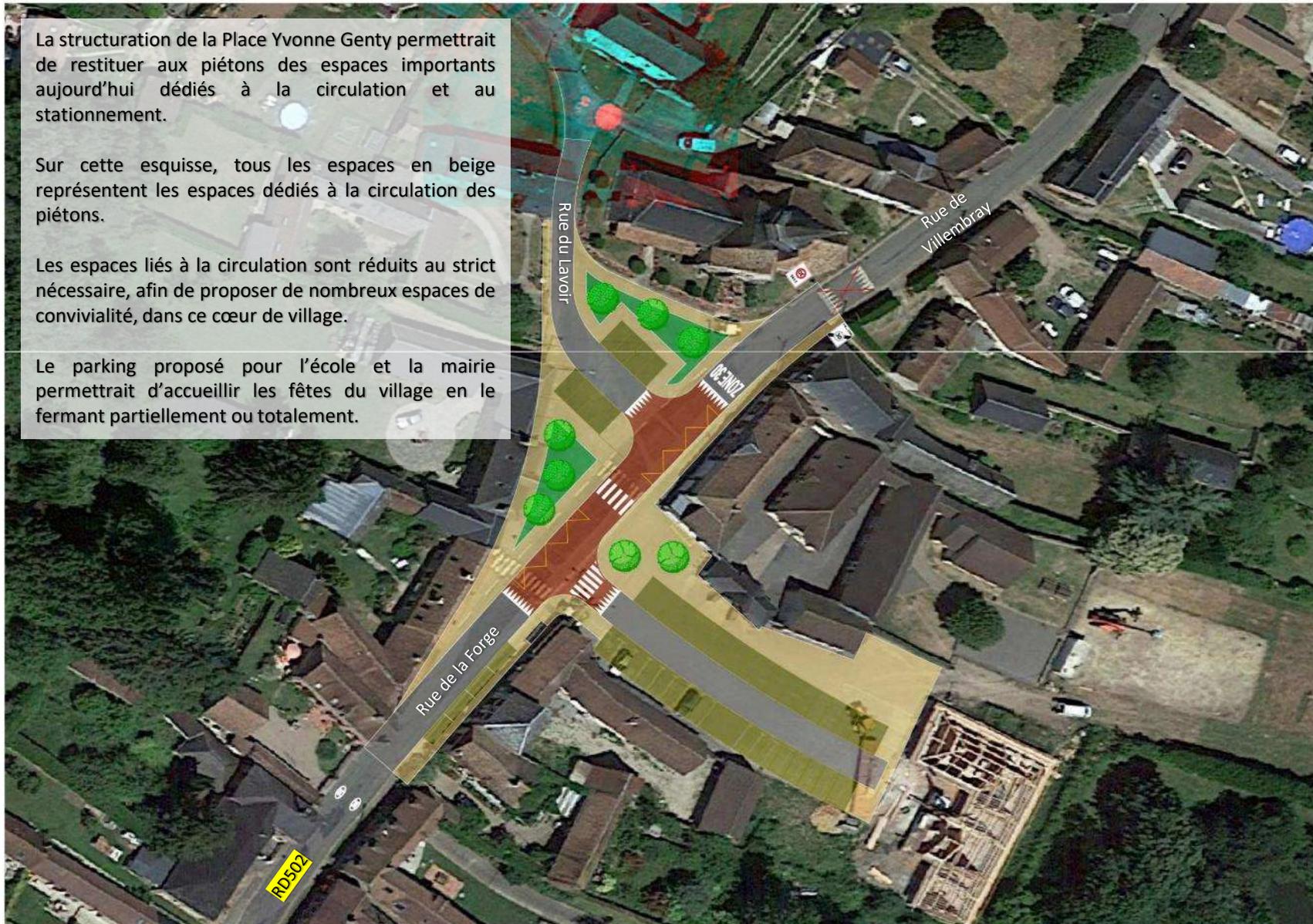
## Place Yvonne Genty - le cœur du village

La structuration de la Place Yvonne Genty permettrait de restituer aux piétons des espaces importants aujourd'hui dédiés à la circulation et au stationnement.

Sur cette esquisse, tous les espaces en beige représentent les espaces dédiés à la circulation des piétons.

Les espaces liés à la circulation sont réduits au strict nécessaire, afin de proposer de nombreux espaces de convivialité, dans ce cœur de village.

Le parking proposé pour l'école et la mairie permettrait d'accueillir les fêtes du village en le fermant partiellement ou totalement.



## Détails de l'aménagement

Les arrêts de cars seraient placés sur un plateau surélevé permettant de bien maîtriser les vitesses.

Des espaces verts plantés d'arbres et fleuris permettraient d'offrir de nombreux espaces de convivialité et de discussion.

La zone 30 débuterait à partir de l'église, avec notamment un marquage au sol, sur toute la largeur de la chaussée.

Ces nouveaux marquages, désormais autorisés, sont plus visibles que les panneaux auxquels ils sont associés.

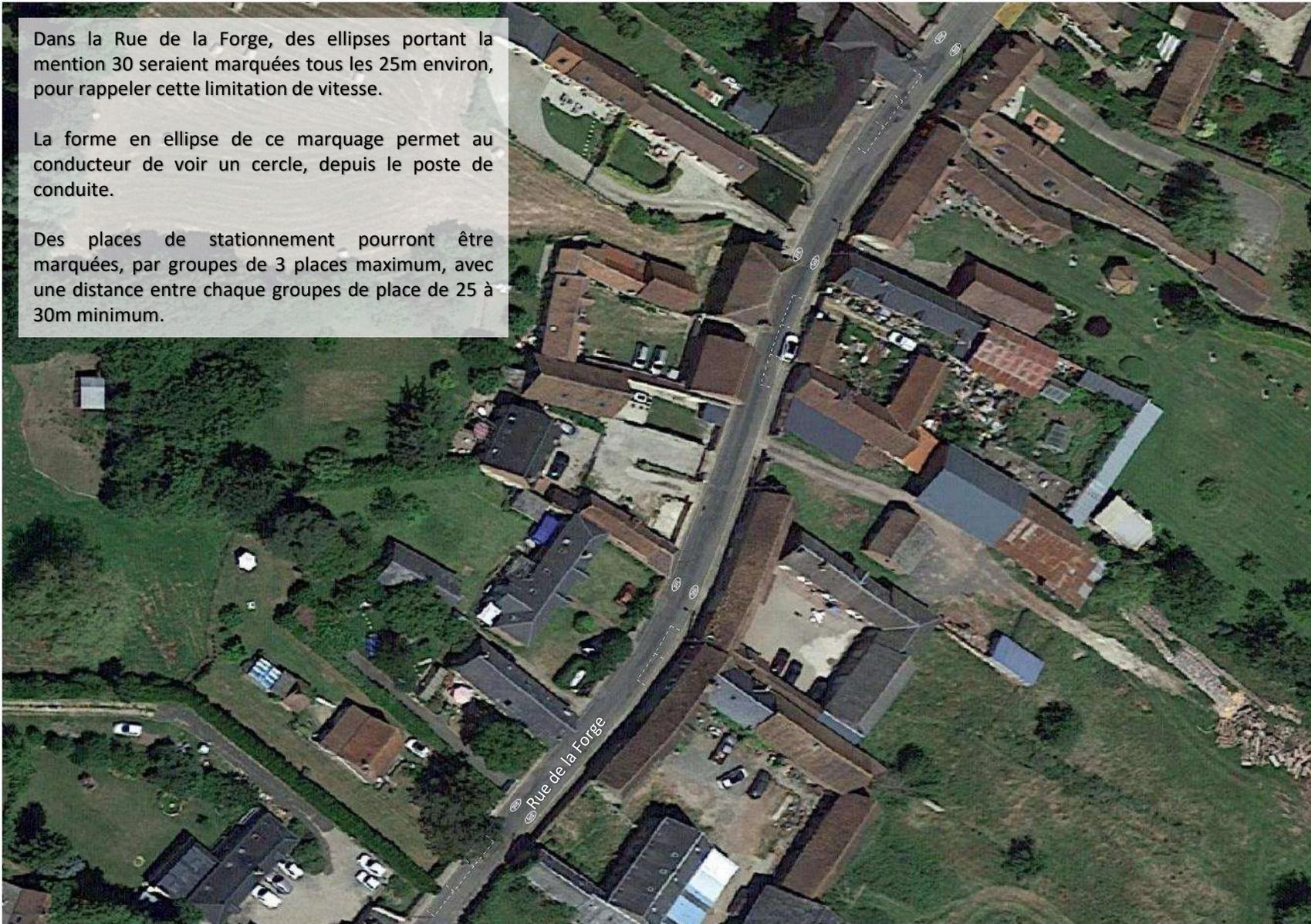


## Rue de la Forge

Dans la Rue de la Forge, des ellipses portant la mention 30 seraient marquées tous les 25m environ, pour rappeler cette limitation de vitesse.

La forme en ellipse de ce marquage permet au conducteur de voir un cercle, depuis le poste de conduite.

Des places de stationnement pourront être marquées, par groupes de 3 places maximum, avec une distance entre chaque groupes de place de 25 à 30m minimum.



## Rue de la Forge

Le fait d'alterner les places marquées, d'un côté de la chaussée puis de l'autre, permettra de créer un effet de chicane de nature à modérer les vitesses pratiquées.

L'utilisation de ces places par les riverains devra être encouragée et le stationnement sur les trottoirs interdit.



# Rue de la Forge

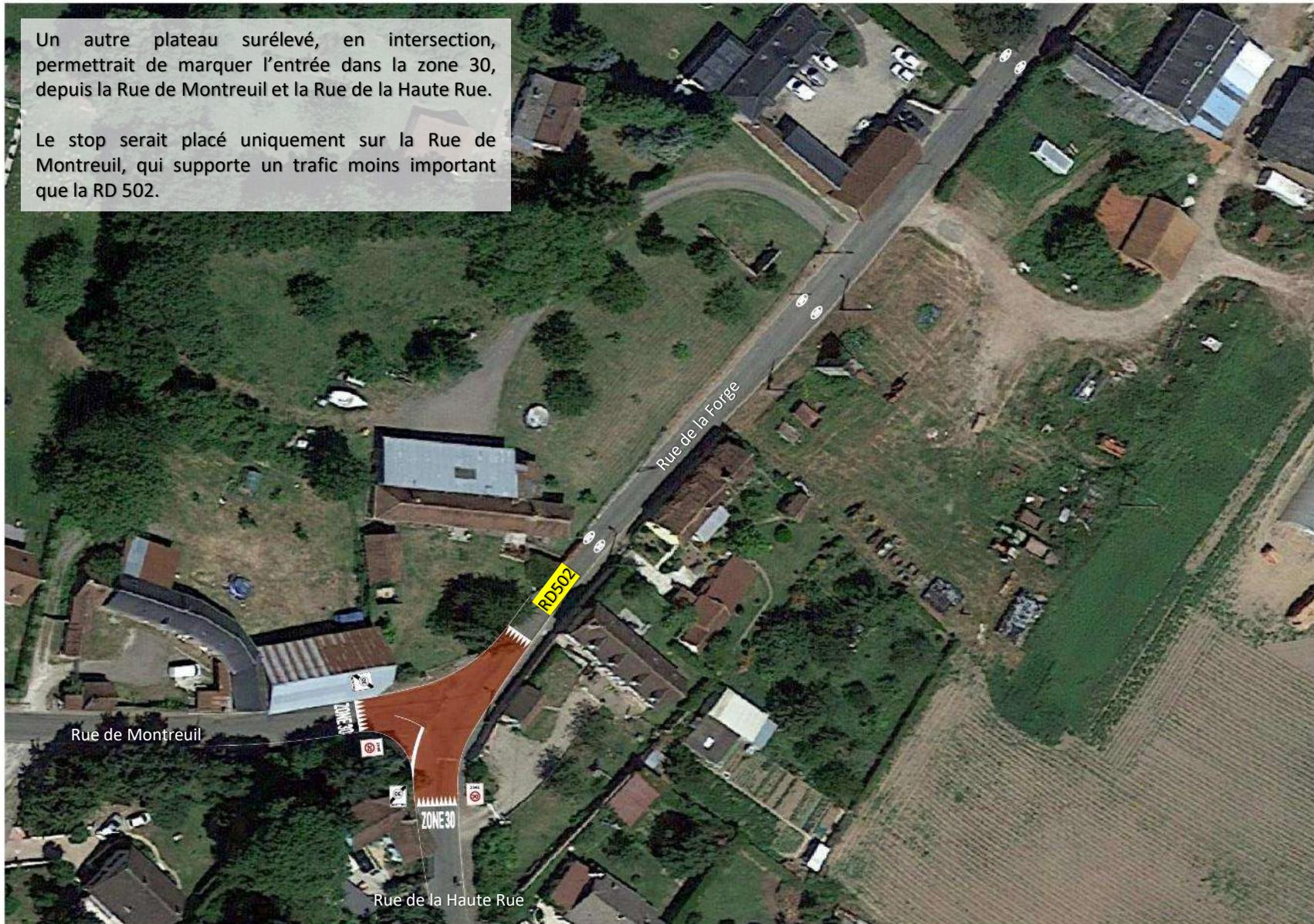
Nous proposons des emplacements qui ne gênent pas la sortie des riverains.



## Un plateau en intersection Rue de Montreuil / Rue de la Haute Rue

Un autre plateau surélevé, en intersection, permettrait de marquer l'entrée dans la zone 30, depuis la Rue de Montreuil et la Rue de la Haute Rue.

Le stop serait placé uniquement sur la Rue de Montreuil, qui supporte un trafic moins important que la RD 502.

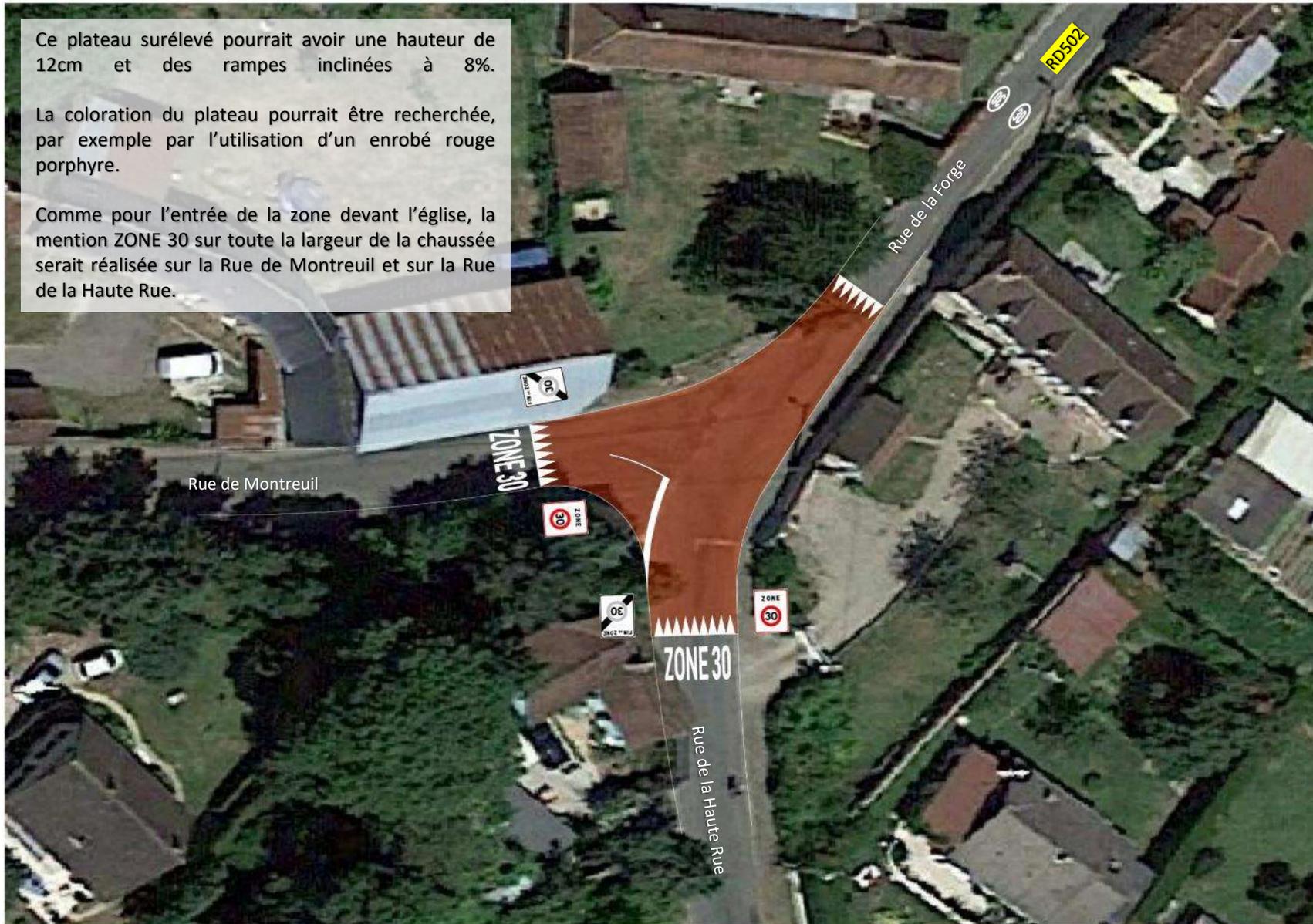


## Détail de l'aménagement

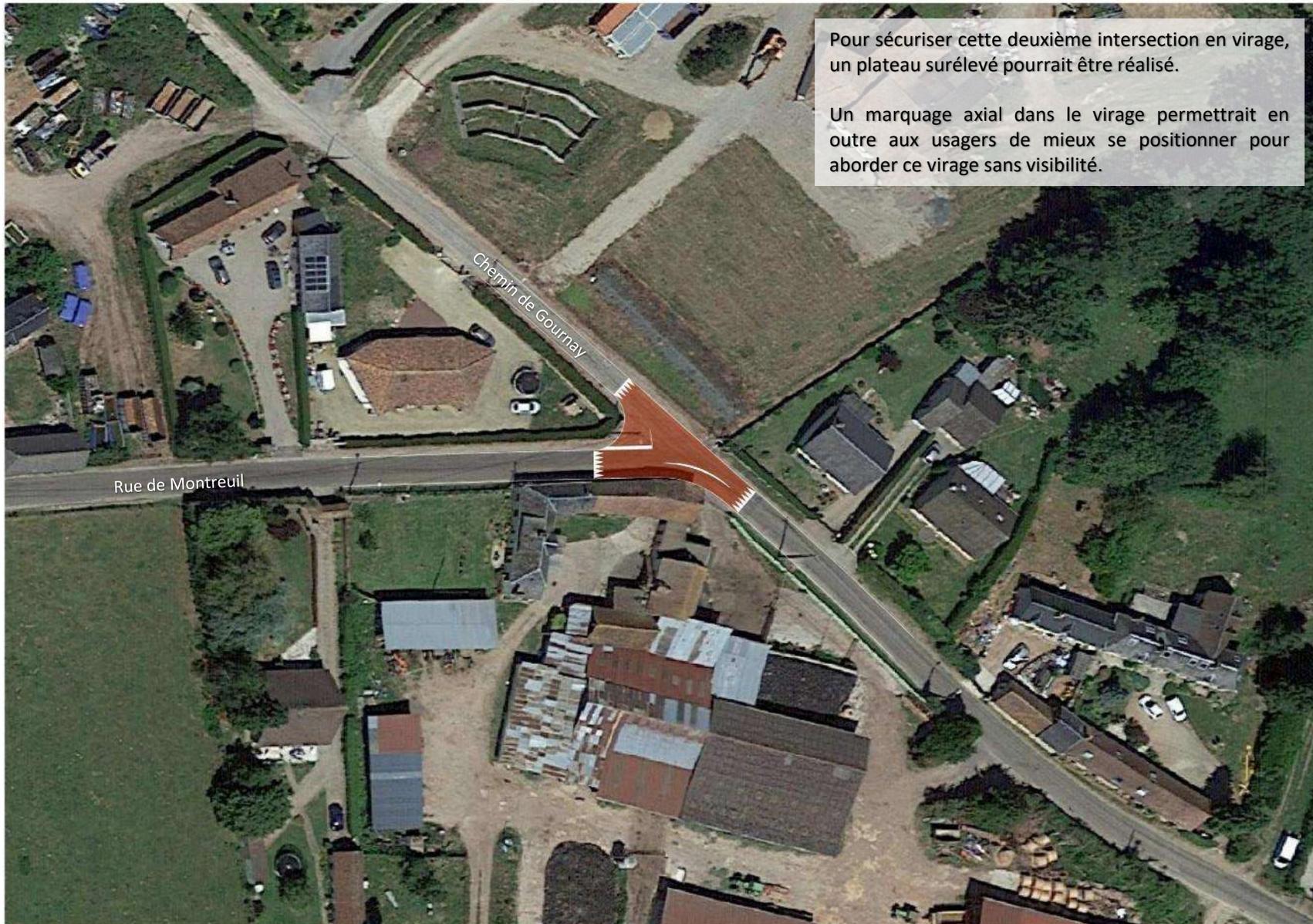
Ce plateau surélevé pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.

La coloration du plateau pourrait être recherchée, par exemple par l'utilisation d'un enrobé rouge porphyre.

Comme pour l'entrée de la zone devant l'église, la mention ZONE 30 sur toute la largeur de la chaussée serait réalisée sur la Rue de Montreuil et sur la Rue de la Haute Rue.



## Intersection Rue de Montreuil / Chemin de Gournay



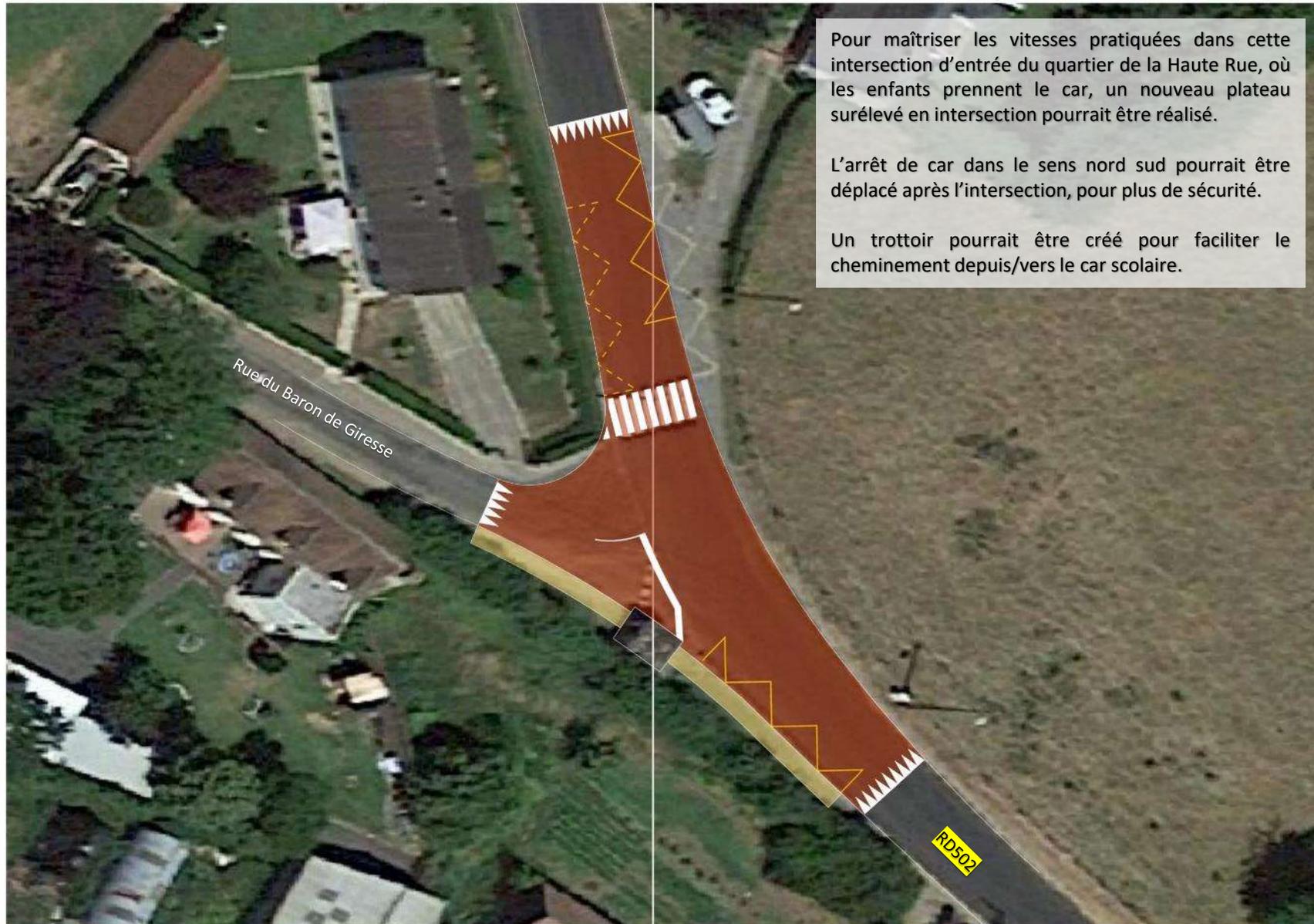
## Détail de l'aménagement



Comme les autres plateaux proposés, celui-ci pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.



# La Haute Rue



## Intersection Rue de la Boissière / Rue du Pont Fleury



Pour faciliter les mouvements tournants entre la RD502 et la Rue de la Boissière, un élargissement pourrait être réalisé.  
Le pointillé bleu représente le bord actuel de la chaussée. Une acquisition foncière d'environ 165m<sup>2</sup> sera nécessaire.



# Intersection Rue de la Boissière / Rue du Pont Fleury

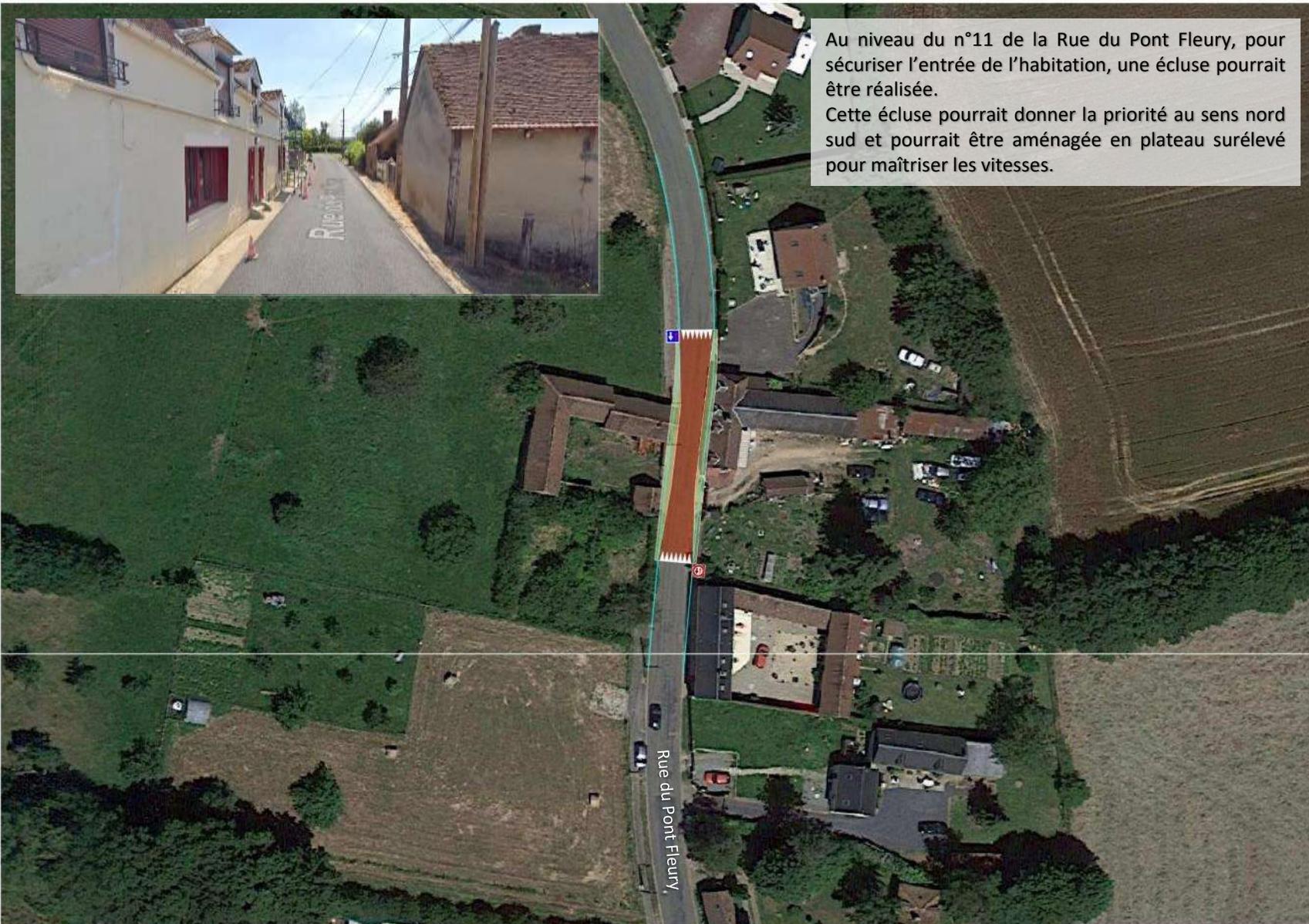


# Épures de giration

Ces épures de giration correspondent à des grands monospaces d'une longueur de 5,00m.



## Rue du Pont Fleury



Au niveau du n°11 de la Rue du Pont Fleury, pour sécuriser l'entrée de l'habitation, une écluse pourrait être réalisée.

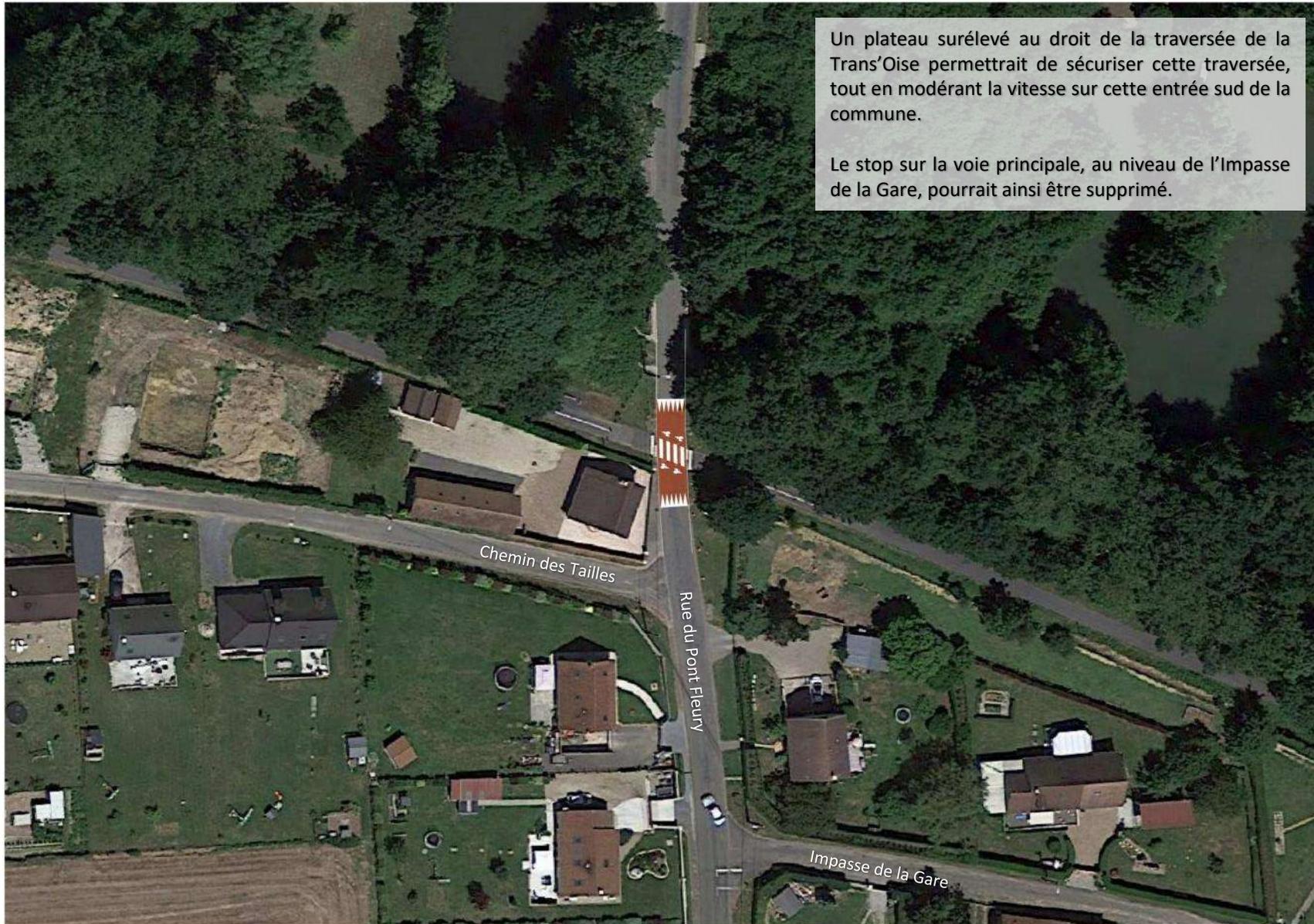
Cette écluse pourrait donner la priorité au sens nord sud et pourrait être aménagée en plateau surélevé pour maîtriser les vitesses.



# Rue du Pont Fleury



## Sécuriser la traversée de la Trans'Oise

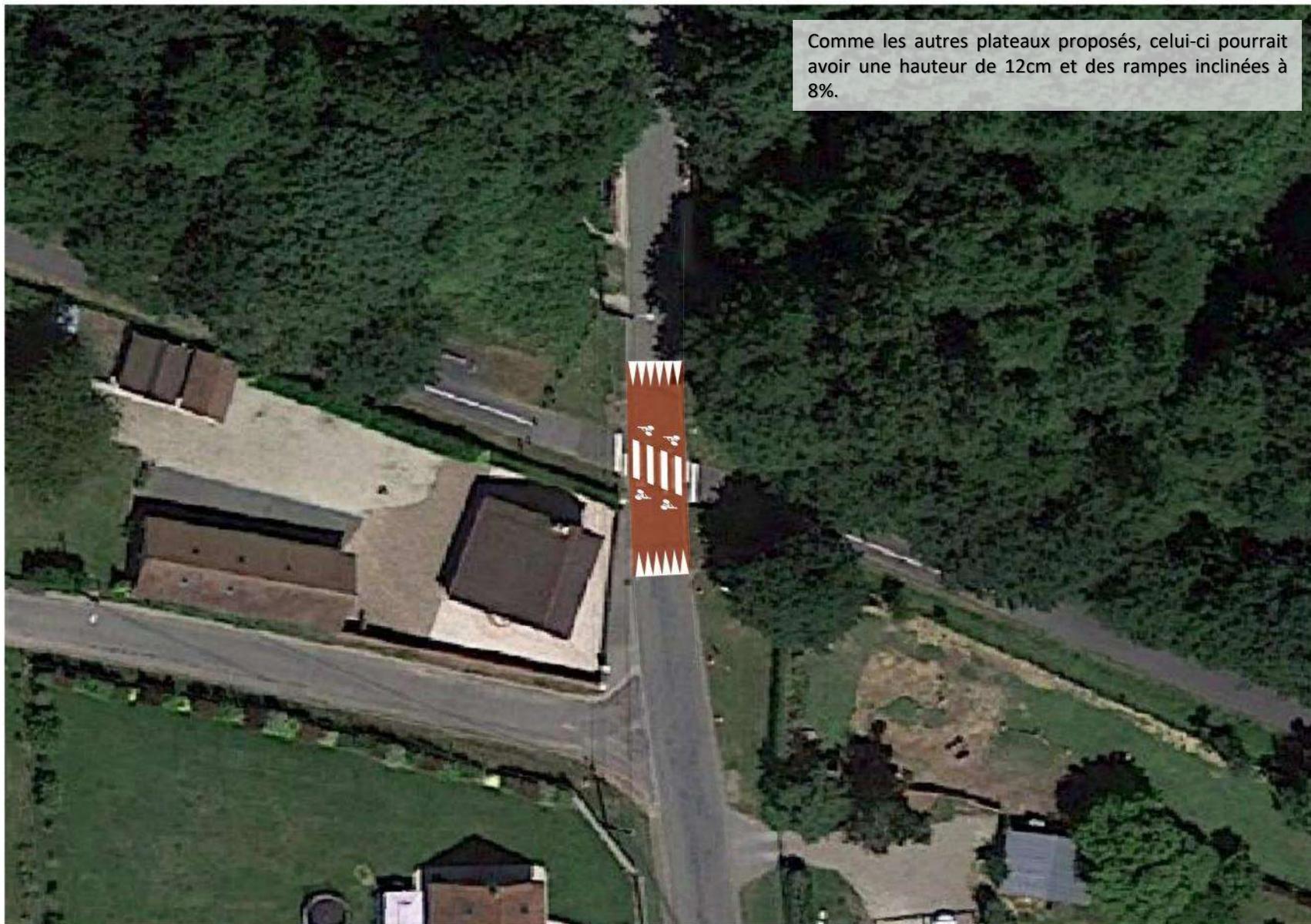


Un plateau surélevé au droit de la traversée de la Trans'Oise permettrait de sécuriser cette traversée, tout en modérant la vitesse sur cette entrée sud de la commune.

Le stop sur la voie principale, au niveau de l'Impasse de la Gare, pourrait ainsi être supprimé.



## Détail de l'aménagement



Comme les autres plateaux proposés, celui-ci pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.



# Vue d'ensemble des aménagements proposés sur le centre-bourg



# Vue d'ensemble des aménagements proposés sur la Haute Rue



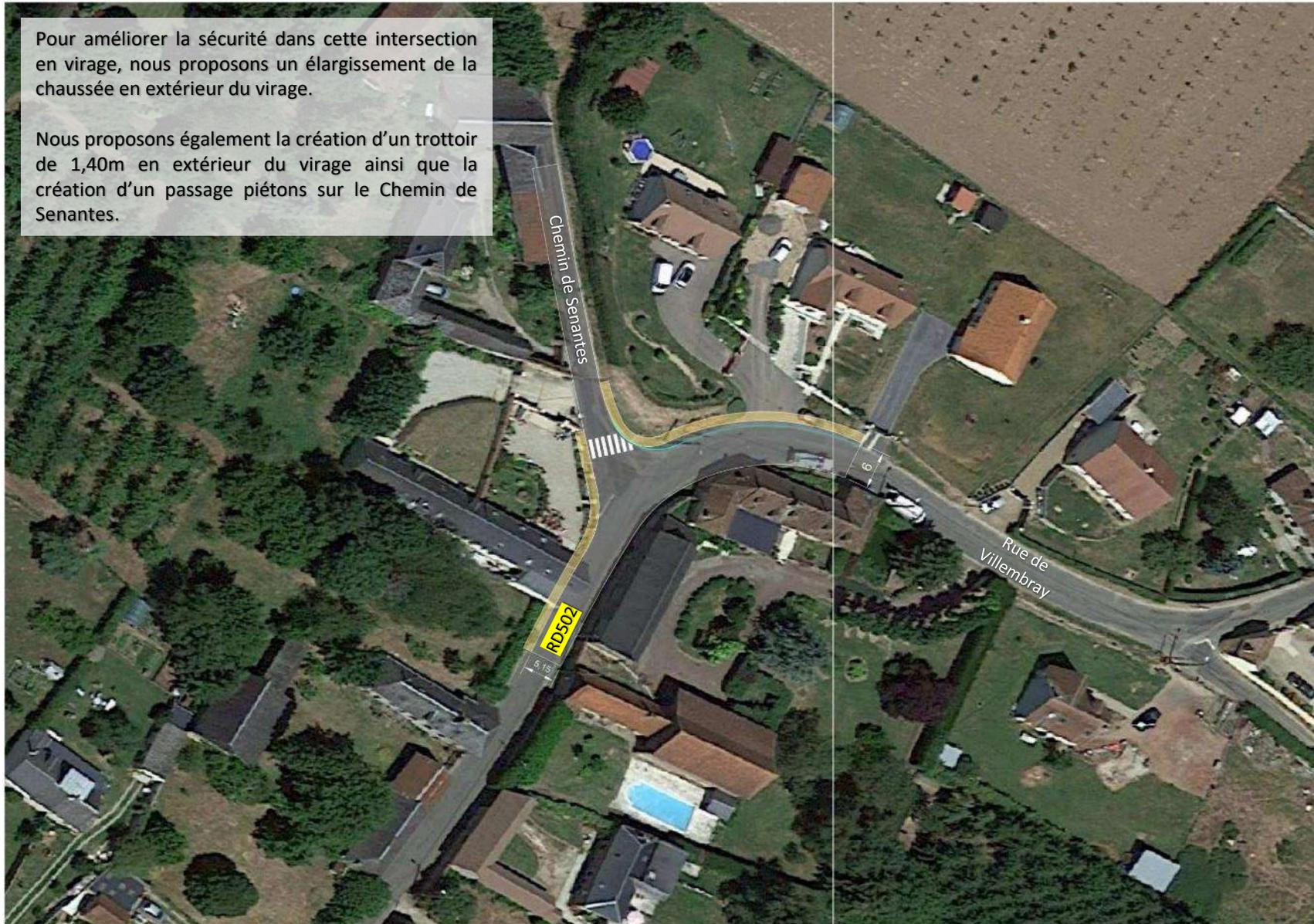
## Les aménagements proposés



## Intersection Rue de Villebray / Chemin de Senantes

Pour améliorer la sécurité dans cette intersection en virage, nous proposons un élargissement de la chaussée en extérieur du virage.

Nous proposons également la création d'un trottoir de 1,40m en extérieur du virage ainsi que la création d'un passage piétons sur le Chemin de Senantes.



## Détails de l'aménagement

Pour réaliser cet aménagement, la largeur de la chaussée serait portée à 6,00m sur la Rue de Villembray à l'est.

Elle serait réduite à 5,15m sur le côté sud, cette largeur étant suffisante pour permettre le croisement d'un véhicule lourd (PL, car ou engin agricole) avec un véhicule léger.

Le déplacement d'un poteau EDF et d'un poteau télécom sera nécessaire, ces poteaux représentant aujourd'hui des obstacles agressifs en extérieur de virage.



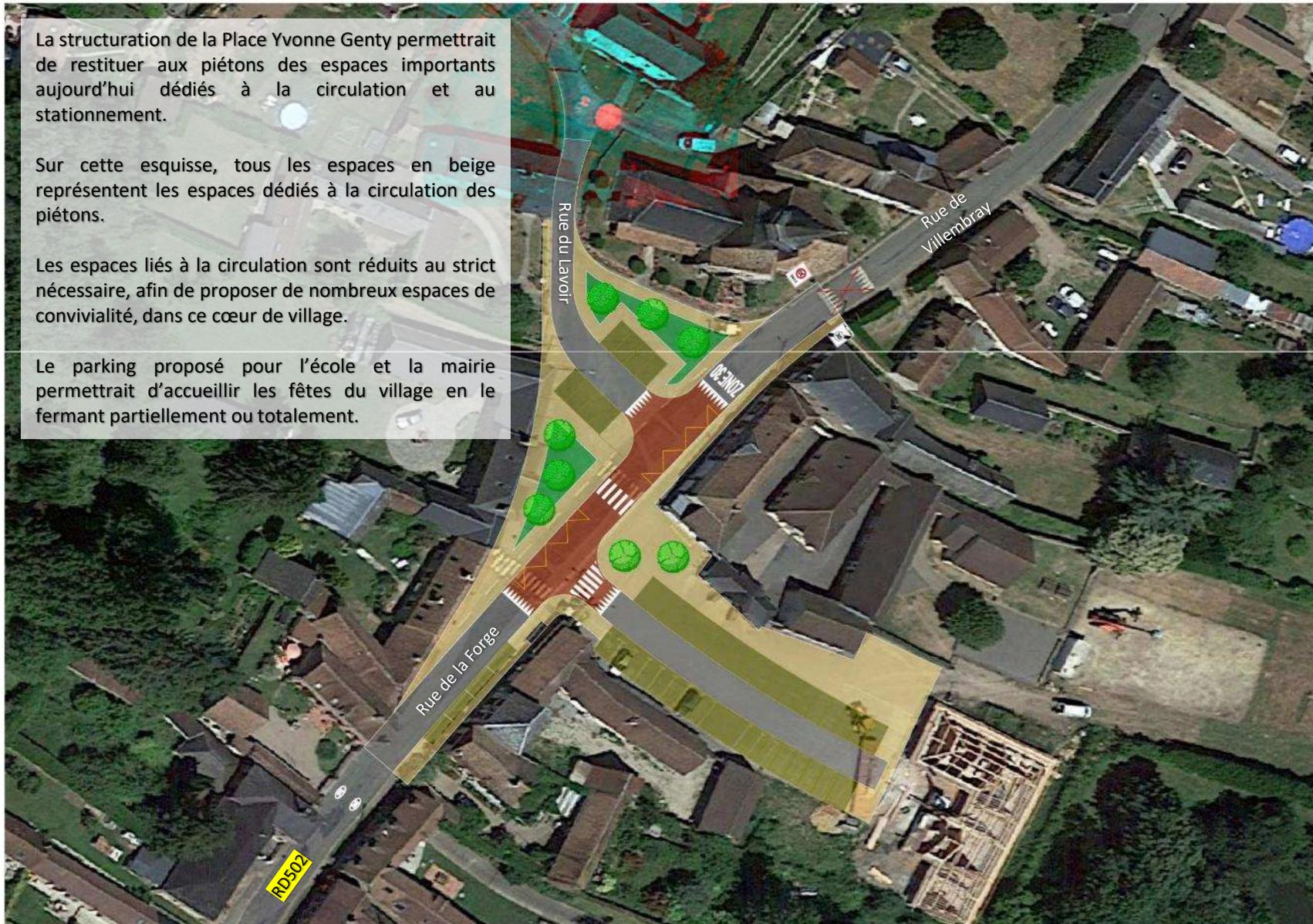
## Place Yvonne Genty - le cœur du village

La structuration de la Place Yvonne Genty permettrait de restituer aux piétons des espaces importants aujourd'hui dédiés à la circulation et au stationnement.

Sur cette esquisse, tous les espaces en beige représentent les espaces dédiés à la circulation des piétons.

Les espaces liés à la circulation sont réduits au strict nécessaire, afin de proposer de nombreux espaces de convivialité, dans ce cœur de village.

Le parking proposé pour l'école et la mairie permettrait d'accueillir les fêtes du village en le fermant partiellement ou totalement.



## Détails de l'aménagement

Les arrêts de cars seraient placés sur un plateau surélevé permettant de bien maîtriser les vitesses.

Des espaces verts plantés d'arbres et fleuris permettraient d'offrir de nombreux espaces de convivialité et de discussion.

La zone 30 débuterait à partir de l'église, avec notamment un marquage au sol, sur toute la largeur de la chaussée.

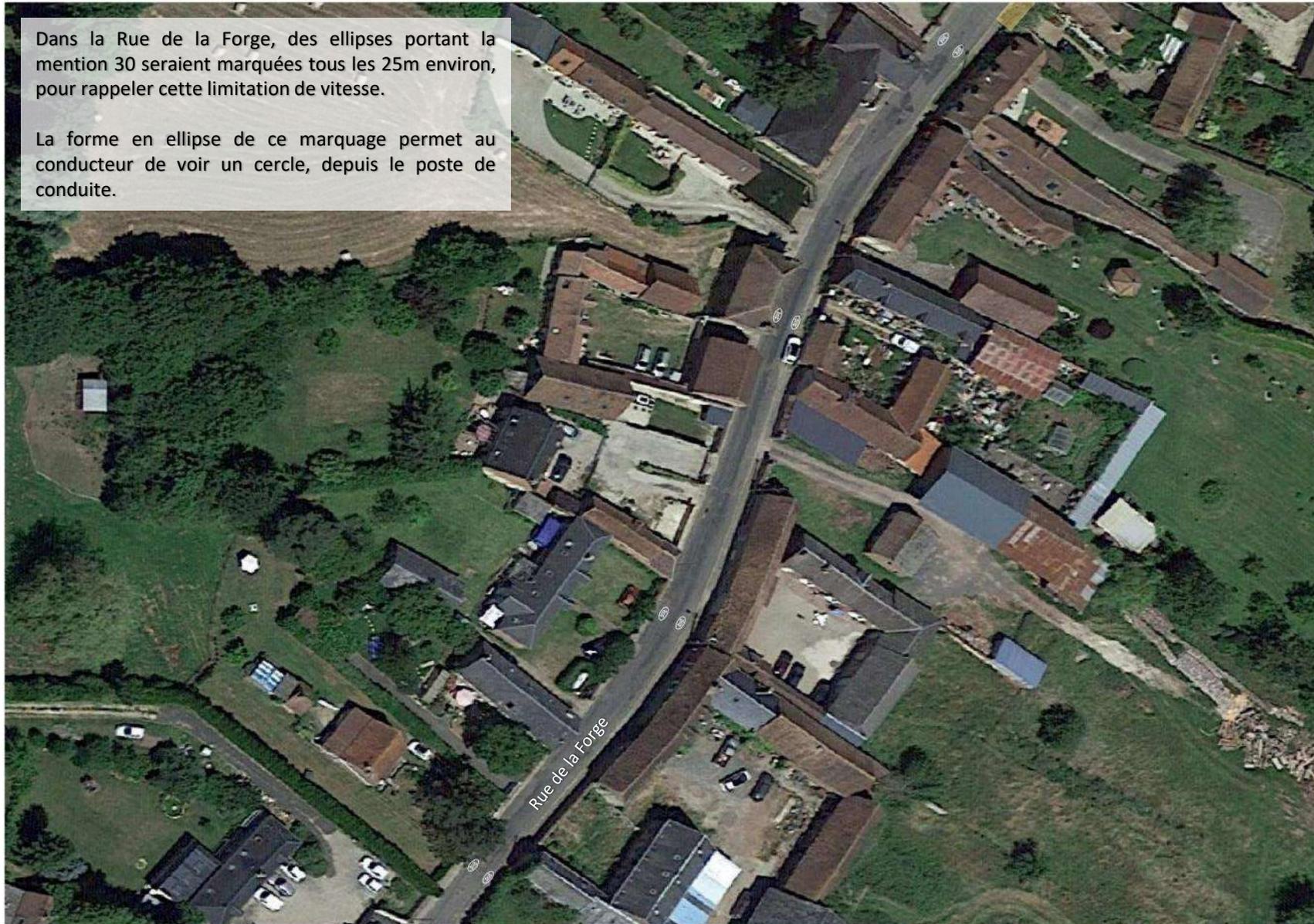
Ces nouveaux marquages, désormais autorisés, sont plus visibles que les panneaux auxquels ils sont associés.



## Rue de la Forge

Dans la Rue de la Forge, des ellipses portant la mention 30 seraient marquées tous les 25m environ, pour rappeler cette limitation de vitesse.

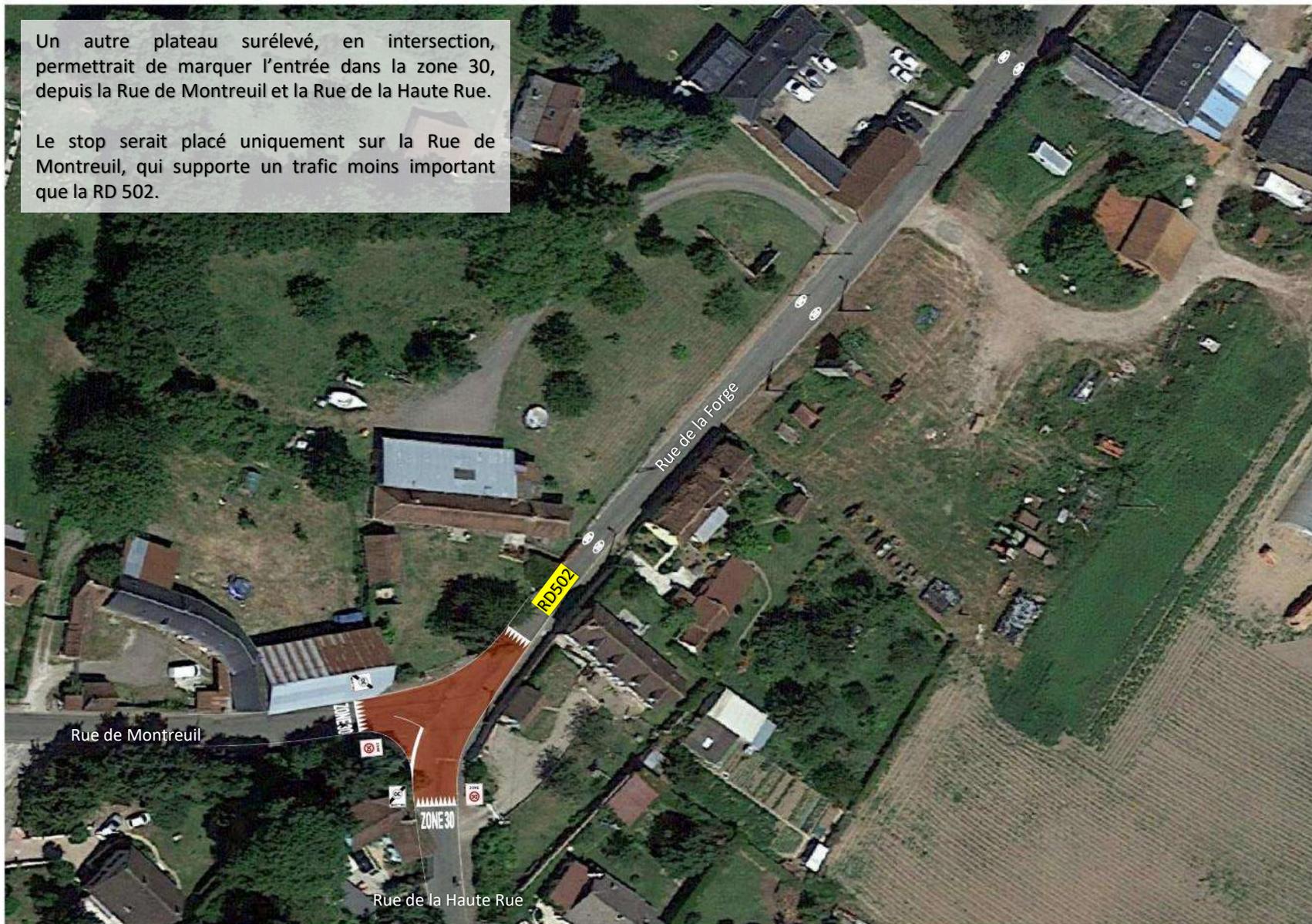
La forme en ellipse de ce marquage permet au conducteur de voir un cercle, depuis le poste de conduite.



## Un plateau en intersection Rue de Montreuil / Rue de la Haute Rue

Un autre plateau surélevé, en intersection, permettrait de marquer l'entrée dans la zone 30, depuis la Rue de Montreuil et la Rue de la Haute Rue.

Le stop serait placé uniquement sur la Rue de Montreuil, qui supporte un trafic moins important que la RD 502.

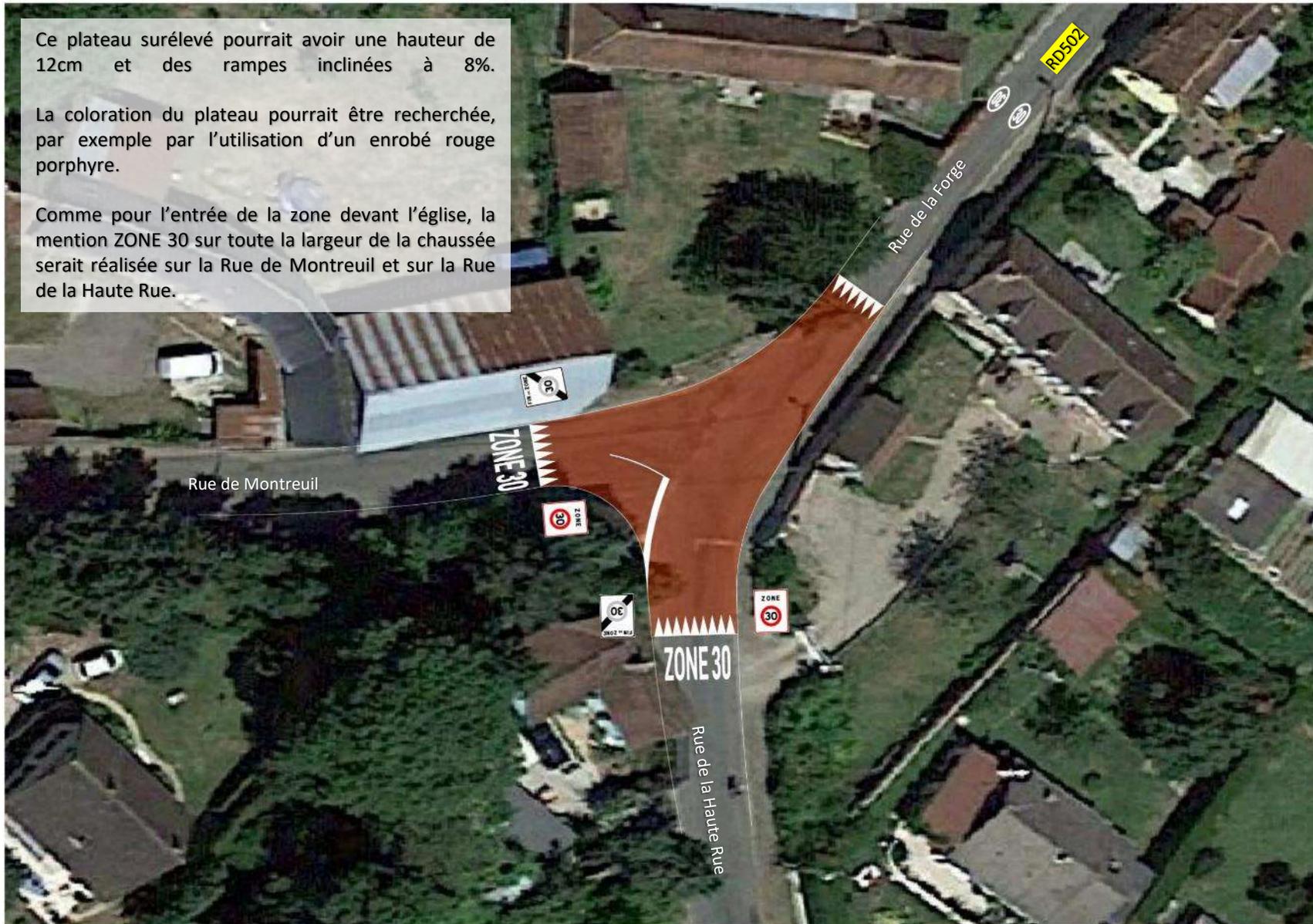


## Détail de l'aménagement

Ce plateau surélevé pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.

La coloration du plateau pourrait être recherchée, par exemple par l'utilisation d'un enrobé rouge porphyre.

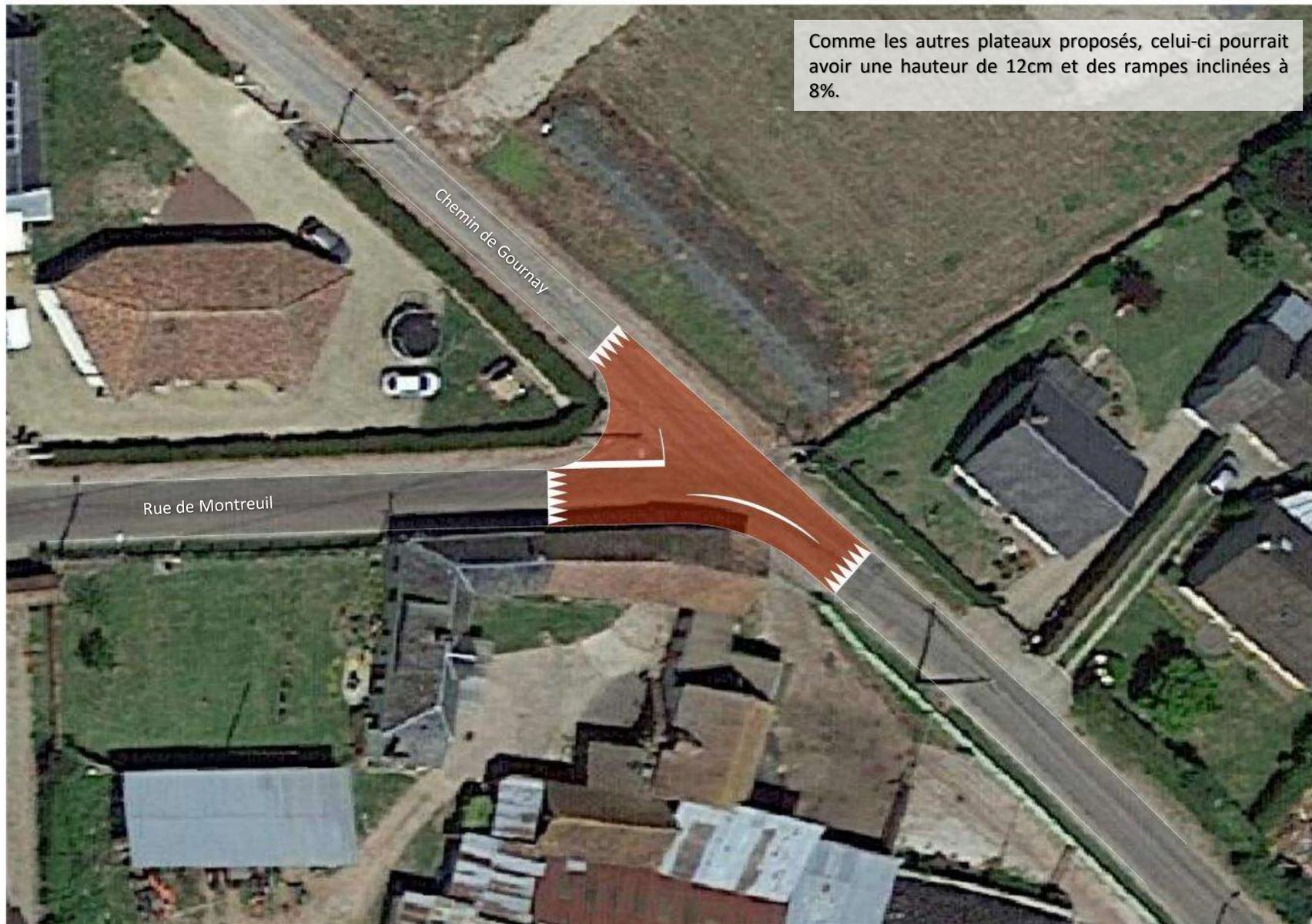
Comme pour l'entrée de la zone devant l'église, la mention ZONE 30 sur toute la largeur de la chaussée serait réalisée sur la Rue de Montreuil et sur la Rue de la Haute Rue.



## Intersection Rue de Montreuil / Chemin de Gournay



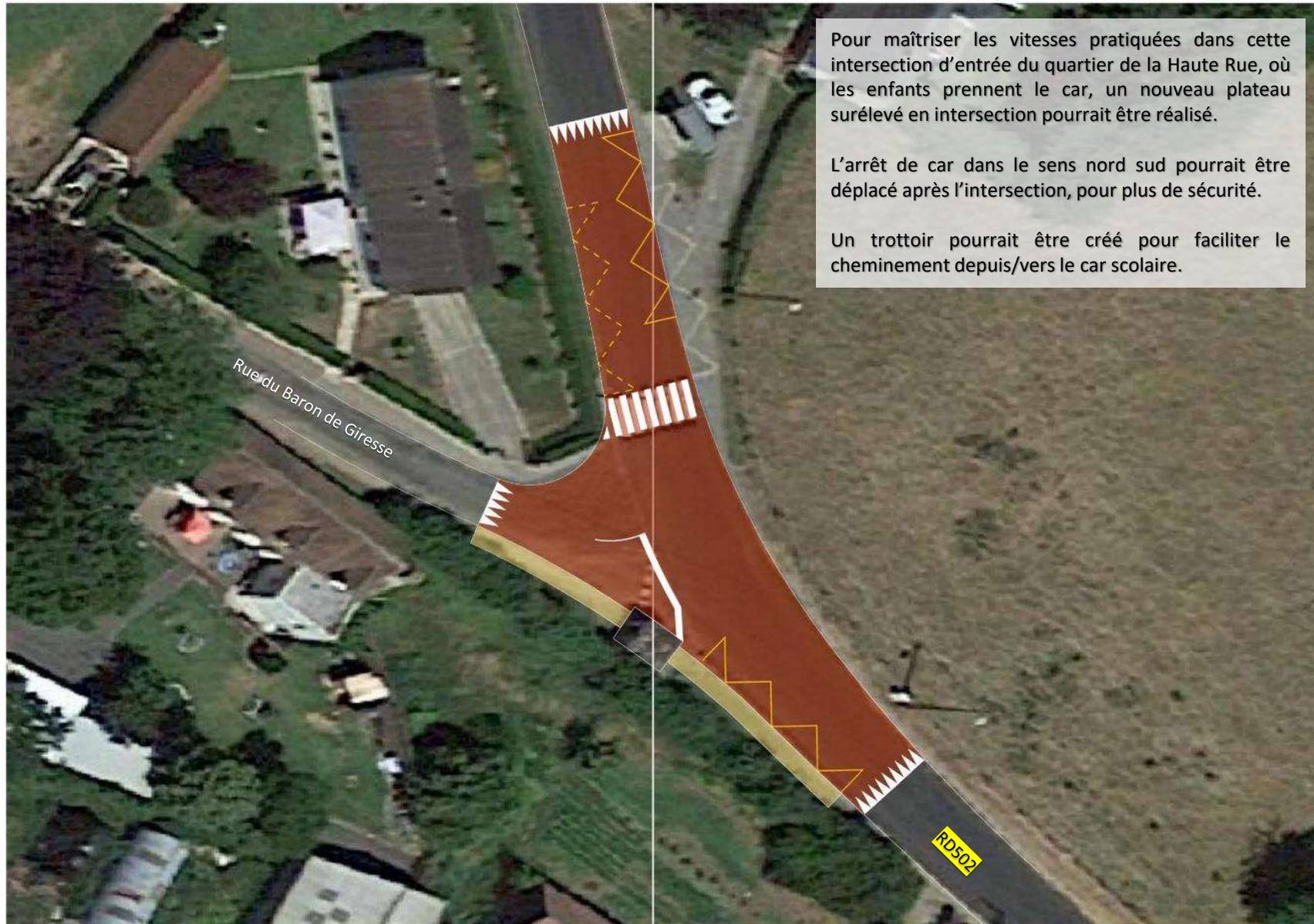
## Détail de l'aménagement



Comme les autres plateaux proposés, celui-ci pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.



# La Haute Rue



Pour maîtriser les vitesses pratiquées dans cette intersection d'entrée du quartier de la Haute Rue, où les enfants prennent le car, un nouveau plateau surélevé en intersection pourrait être réalisé.

L'arrêt de car dans le sens nord sud pourrait être déplacé après l'intersection, pour plus de sécurité.

Un trottoir pourrait être créé pour faciliter le cheminement depuis/vers le car scolaire.



## Intersection Rue de la Boissière / Rue du Pont Fleury



Pour faciliter les mouvements tournants entre la RD502 et la Rue de la Boissière, un élargissement pourrait être réalisé.  
Le pointillé bleu représente le bord actuel de la chaussée. Une acquisition foncière d'environ 165m<sup>2</sup> sera nécessaire.



# Intersection Rue de la Boissière / Rue du Pont Fleury

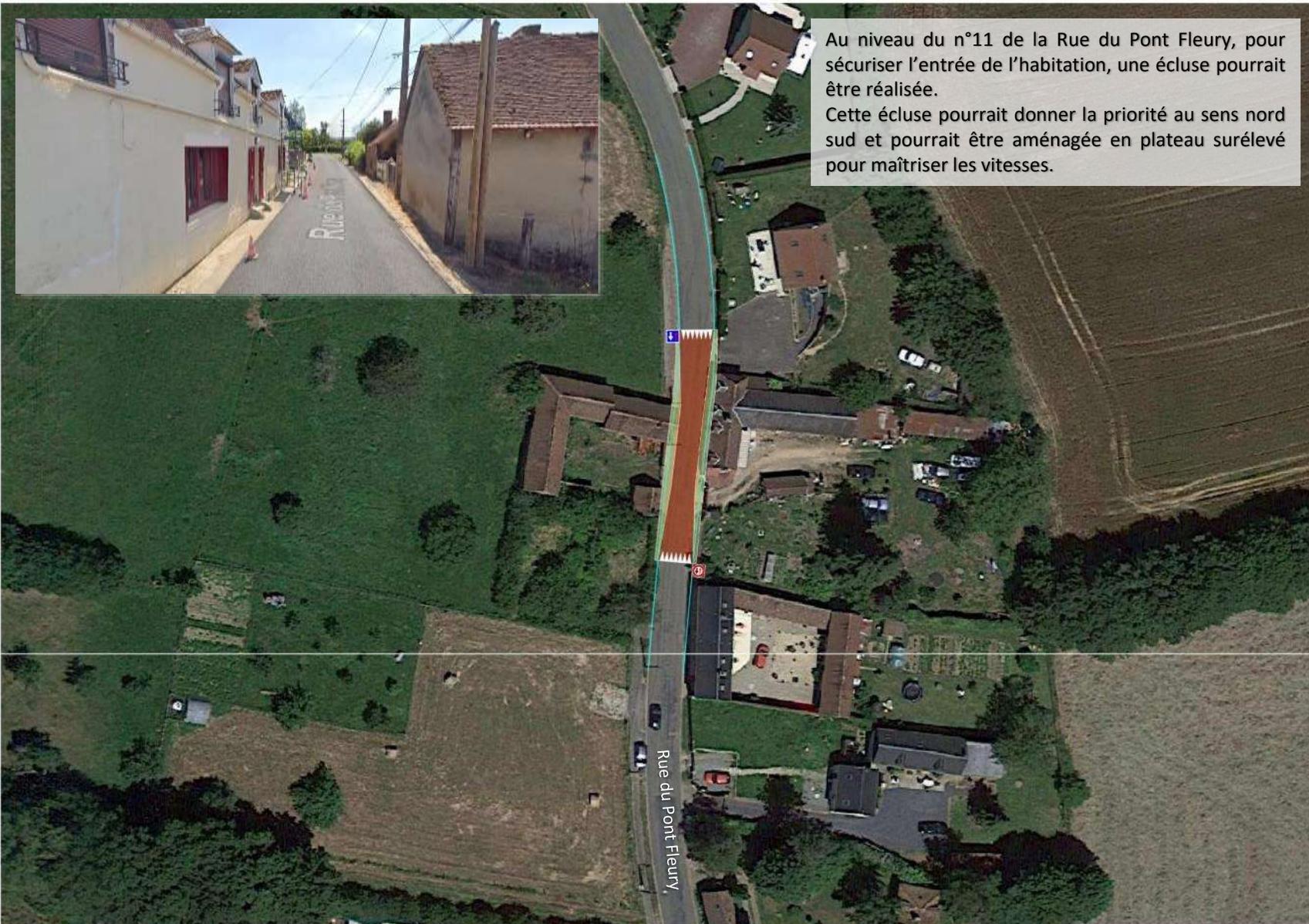


# Épures de giration

Ces épures de giration correspondent à des grands monospaces d'une longueur de 5,00m.



## Rue du Pont Fleury



Au niveau du n°11 de la Rue du Pont Fleury, pour sécuriser l'entrée de l'habitation, une écluse pourrait être réalisée.

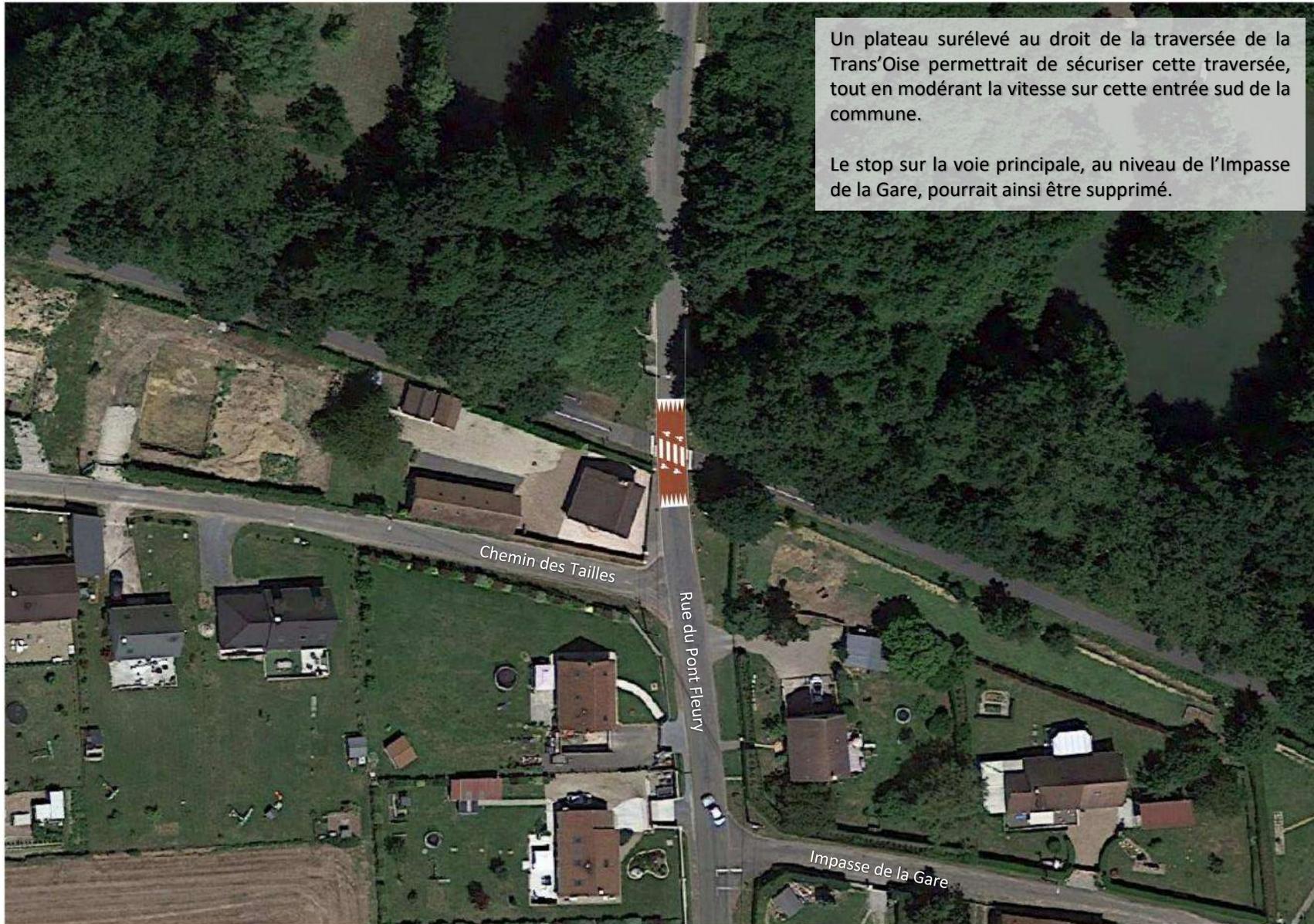
Cette écluse pourrait donner la priorité au sens nord sud et pourrait être aménagée en plateau surélevé pour maîtriser les vitesses.



# Rue du Pont Fleury



## Sécuriser la traversée de la Trans'Oise

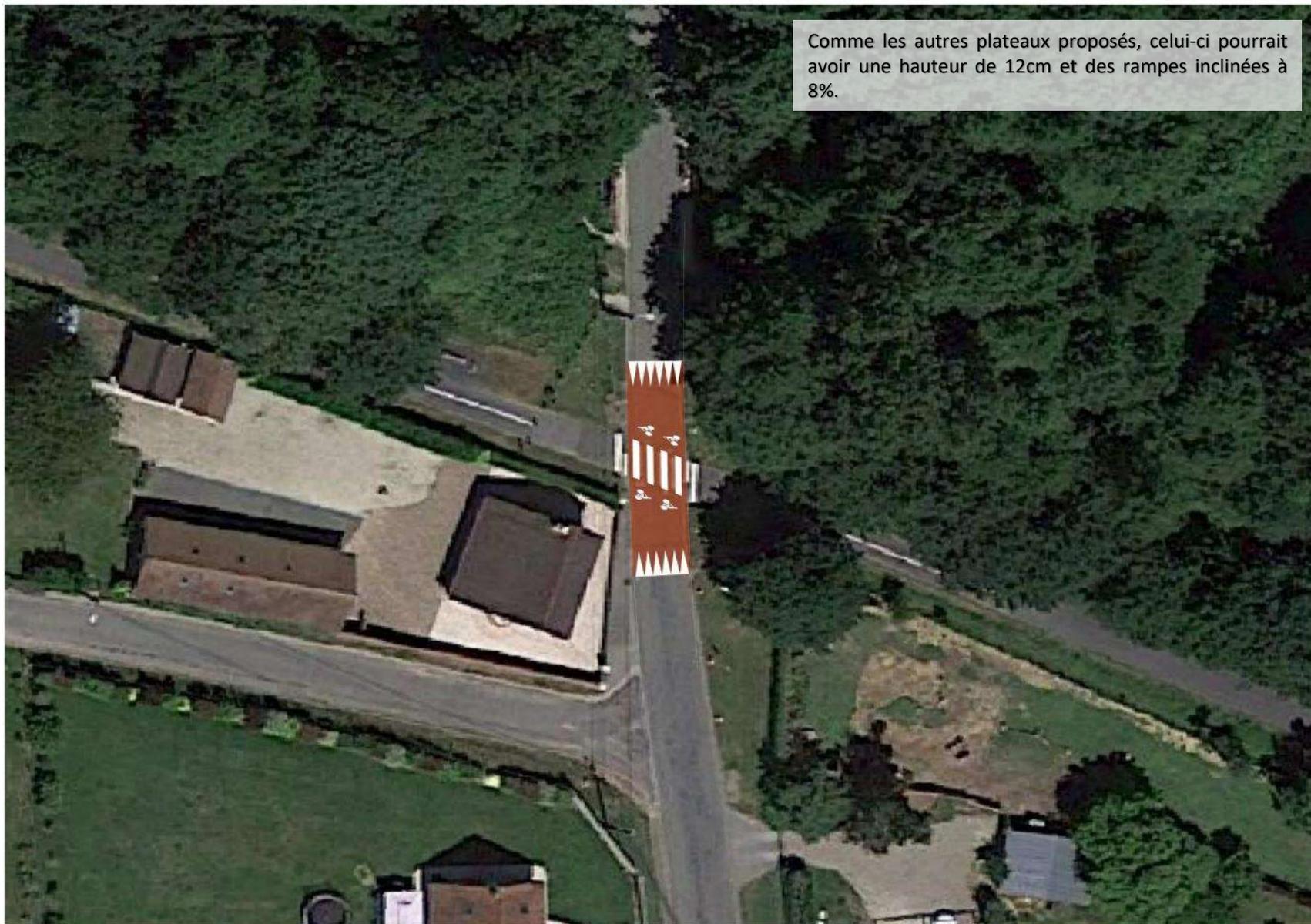


Un plateau surélevé au droit de la traversée de la Trans'Oise permettrait de sécuriser cette traversée, tout en modérant la vitesse sur cette entrée sud de la commune.

Le stop sur la voie principale, au niveau de l'Impasse de la Gare, pourrait ainsi être supprimé.



## Détail de l'aménagement



Comme les autres plateaux proposés, celui-ci pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 8%.



# Vue d'ensemble des aménagements proposés sur le centre-bourg



# Vue d'ensemble des aménagements proposés sur la Haute Rue

